

COMMUNE DE VILLY- BOCAGE
CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 JUIN 2021
N° 2021-08

L'an deux mille vingt et un, le lundi 28 juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Eric BAYEUX, Maire.

Présents : M. Eric BAYEUX, M. Jean-Luc ROUSSEL, Mme Sylvie LUBIN MACQUAIRE, M. Michel ECOBICHON, Mme Marie GAZEL, M. Anthony PELLERIN, Mme Sandrine BERNIER, Mme Thérèse ZEKAR, M. Christophe LEBON, Mme Noëlle GROULT, M. Alexandre LEBASTARD.

Absents excusés et représentés :

Mme Catherine MARIE représentée par Mme Thérèse ZEKAR.
M. Arnaud MARIE représenté par M. Alexandre LEBASTARD

Absents excusés :
M. Omar TOUZANI

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal, peut délibérer.

Désignation du secrétaire de séance :

Mme Sandrine BERNIER est désignée secrétaire de séance
Le Président ouvre la séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 1^{er} juin 2021
2. Décision Modificative budgétaire à la suite du courrier de la Préfecture du 2 juin 2021
3. Signature de la convention de mission de contrôle technique pour la sécurité de l'Espace Culturel
4. Approbation du nouveau contrat de location de la salle des fêtes
5. Devis complémentaire IRIS pour les travaux électriques dans la salle des fêtes
6. Travaux « Impasse des Vergers »
7. Achat d'un défibrillateur par groupement d'achat via Pré Bocage Intercom
8. Nomination du représentant de la commune au sein de la commission communautaire « Cadre de Vie »

Informations diverses :

2021-08-01 : Approbation du compte rendu de la réunion de conseil du 1^{er} juin 2021

Le compte-rendu a été envoyé à tous les conseillers le 22 juin 2021.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité :

Votes pour : 13	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

2021-08-02 : Décision Modificative budgétaire à la suite du courrier de la Préfecture du 2 juin 2021

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal qu'il a reçu un courrier du bureau de contrôle budgétaire de la préfecture du Calvados daté du 2 juin 2021. Ce courrier concerne le budget 2021 de la commune pour lequel le bureau de contrôle mentionne des erreurs sur le budget de fonctionnement et sur le budget annexe « assainissement ». Après vérification auprès du Centre des Finances Publiques des Monts d'Aunay celui-ci confirme que le budget de fonctionnement est correct et qu'il n'y a donc pas lieu de le modifier. Par contre concernant le budget annexe « assainissement » le Centre des Finances Publiques des Monts d'Aunay confirme qu'il n'est pas possible de compenser le déficit de 1992,62 € via les recettes d'emprunt ou via des subventions. Ce déficit doit être couvert par les ressources propres à la commune, donc par un virement de la section d'exploitation à la section d'investissement.

En conséquence, pour le budget annexe « assainissement » il est nécessaire de procéder à la décision modificative budgétaire n° 01/2021 suivante :

En exploitation :

Dépenses, ligne 023 : +1999,62

Recettes, article 704 : +1999,62

En investissement recettes :

- Ligne 021 : + 1999,62

- Article 1641 : - 1999,62

Après avoir délibéré le conseil municipal décide de procéder à la décision modificative budgétaire n° 01/2021 du budget annexe « assainissement » telle que décrite ci-dessus et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent.

Votes pour : 13	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

2021-08-03 : Signature de la convention de mission de contrôle technique pour la sécurité de l'Espace Culturel

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal qu'il est nécessaire de faire procéder à une mission de contrôle technique de l'espace culturel de la commune. Plusieurs devis ont été demandés auprès de bureaux de contrôle.

Après avoir délibéré le conseil municipal décide de choisir la société APAVE pour un montant de 960 € TTC et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent.

Votes pour : 13	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

2021-08-04-01 : Approbation du nouveau contrat de location de la salle des fêtes – Tarifs

M. le Maire fait savoir au conseil municipal que la commission « Vie Associative et Sociale, Citoyenneté » s'est réunie le 9 juin dernier et propose d'adopter de nouveaux tarifs pour la location de la salle des fêtes. La proposition de la commission a été envoyée aux conseillers le 26 juin 2021 avec la proposition de nouveau contrat.

Elle propose les tarifs suivants :

		Villyssois	Hors communes
Personne physique	½ journée, en semaine	40,00€	50,00€
	½ journée, en semaine : décès	Gratuit	
	Weekend*	200,00€	260,00€
	Couverts	1,00€ le couvert <u>complet</u>	
Personne morale (association / société)	½ journée, en semaine	40,00€**	50,00€
	Weekend*	200,00€***	260,00€
	Couverts	1,00€ le couvert <u>complet</u>	

* utilisation du samedi matin au dimanche après-midi

** sauf convention d'utilisation spécifique

*** gratuité une fois par an que pour les associations de Villy

Tous les tarifs sont entendus incluant les consommations gaz et eau ; les consommations électriques quant à elles sont facturées au kWh consommé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter les tarifs ci-dessus à partir du 01 juillet 2021 seulement pour les nouveaux contrats non encore signés à ce jour.

Votes pour : 13	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

2021-08-04-02 : Approbation du nouveau contrat de location de la salle des fêtes - Contrat

M. le Maire fait savoir au conseil municipal que la commission « Vie Associative et Sociale, Citoyenneté » s'est réunie le 9 juin dernier et propose d'adopter un nouveau contrat de location de la salle des fêtes. La proposition de la commission a été envoyée aux conseillers le 26 juin 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter l'utilisation du nouveau contrat (en annexe de ce compte rendu) à partir du 01 juillet 2021 seulement pour les nouveaux contrats non encore signés à ce jour.

Votes pour : 13	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

2021-08-05 : Devis complémentaire IRIS pour les travaux électriques dans la salle des fêtes

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que la société IRIS Normandie a envoyé un devis complémentaire pour le changement d'une prise tétrapolaire 32 ampères qui existait auparavant mais n'avait pas été incluse dans le devis initial. Le montant de cette installation est de 90,00 € TTC.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver le devis complémentaire de la société IRIS Normandie pour un montant de 90,00 € TTC et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent. Le montant sera prélevé en investissement sur l'opération n°20.

Votes pour : 13	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

2021-08-06 : Travaux « Impasse des Vergers »

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, concernant les écoulements d'eau Impasse des Vergers, la commission Patrimoine, Travaux, Bâtiments publics propose une solution au problème en 2 phases :

- Une première phase qui consiste à canaliser ces écoulements depuis leur arrivée sur le terrain communal par un fossé dans le champ communal et une canalisation souterraine dans l'Impasse des Vergers jusqu'au fossé de la route départementale, avec curage de ce fossé sur 80 mètres. Deux nouveaux devis ont été demandés dans ce sens.
- Une deuxième phase qui consisterait à demander à Pré-bocage Intercom de goudronner la partie communale de l'Impasse des Vergers avec un caniveau à la jonction de la D217C.

Le conseil municipal rappelle qu'en application du code civil article 640, alinéa 3 : « le propriétaire supérieur ne peut rien faire qui aggrave la servitude du fonds inférieur »

Monsieur le Maire propose de procéder aux travaux de la première phase et indique que deux devis ont été reçus.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de choisir la société BAILLEUL TERRASSEMENT pour un montant de 1 658,40 € TTC et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent.

Votes pour : 12	Votes contre : 0	Abstentions : 1
-----------------	------------------	-----------------

2021-08-07 : Achat d'un défibrillateur par groupement d'achat via Pré Bocage Intercom

Monsieur le Maire fait savoir au conseil municipal que les Etablissements Recevant du Public (ERP) de catégories 1 à 3 doivent être équipés d'un défibrillateur depuis le 1er janvier 2020, ceux de catégorie 4 avant le 1er janvier 2021 et certains de catégories 5 avant le 1er janvier 2022. La commune compte désormais 5 ERP : la mairie, la salle des fêtes (L/N3), l'espace culturel (L5), les écoles (R5) et l'église. Le défibrillateur doit se situer à moins de 5 minutes à pied de chaque ERP. La communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à la demande des communes, propose un achat groupé pour optimiser les coûts d'achat.

Monsieur le Maire propose d'acheter un défibrillateur pour l'ensemble des ERP de la commune et de le placer en position centrale par rapport à ces ERP : rue des écoles.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide l'achat d'un défibrillateur via le groupement d'achat de Pré-Bocage Intercom et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Votes pour : 13	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

2021-08-08 : Nomination du représentant de la commune au sein de la commission communautaire « Cadre de Vie »

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, suite à la démission de Mme Karine LE SOMPTIER, la commune n'a plus de représentant au sein de la commission communautaire « Cadre de Vie » de Pré-Bocage Intercom. Il fait appel à des candidats au sein du conseil municipal.

Mme Noëlle GROULT est candidate

Mme Noëlle GROULT est désignée comme représentante de la commune au sein de la commission communautaire « Cadre de Vie » de Pré-Bocage Intercom. Le conseil municipal charge M. le Maire de transmettre cette information à la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom.

Votes pour : 13	Votes contre : 0	Abstentions : 0
-----------------	------------------	-----------------

Informations diverses :

- Dates des prochaines réunions de conseil : 27 juillet, 30 août et 05 octobre 2021
- Dates des prochaines réunions des commissions communales
Com VSE : 20 juillet à 20h30
Com TBV : 19 juillet à 20h30
Com VASC : à fixer, notamment pour préparer la réunion d'information du 4 septembre pour la création du conseil des jeunes
- Informations des commissions :
 - Vie scolaire et éducation : une manifestation a eu lieu vendredi 25 juin devant les écoles en présence de l'inspecteur de l'Education Nationale pour la circonscription de Caen Ouest. Une nouvelle manifestation est prévue le vendredi 2 juillet pour supporter la création d'une quatrième classe. La journée portes ouvertes aux écoles du samedi 26 juin a été un succès. Le nouveau contrat Convivio devra être signé, il fera l'objet d'un point à l'ordre du jour lors de la réunion de conseil du 27 juillet.
- Travaux de voirie par PBI : les marquages au sol sur les différentes routes de la commune vont être suivis de réparations de la voirie par Pré-Bocage Intercom.
- Convention avec le SDEC Energie : la convention est en cours de révision, elle devrait pouvoir être approuvée lors de la prochaine réunion de conseil du 27 juillet. L'audit énergétique des écoles est prévu avant la fin de l'année.
- Festival Les Pieds dans les Etoiles : les dépliants ont été distribués sur toute la commune et l'installation du festival commencera par l'installation du chapiteau le mercredi 30 juin. Le festival aura lieu les 3 et 4 juillet prochains et les bénévoles de toute la commune sont sollicités pour apporter de l'aide.
- Ateliers d'architecture en classe de CE2-CM1-CM2 : réalisation d'une maquette du bourg de Villy-Bocage par les enfants qui souhaitent la « vendre » à la commune. Elle pourrait être exposée au public quelque part.
- Bulletin municipal n° 37 : il sera distribué à partir du 1^{er} juillet.
- ...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h30